

Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable

« *L'apprentissage tout au long de la vie* » joue un rôle critique (du berceau au tombeau) est réaffirmé comme philosophie, cadre de pensée et principe d'organisation de toute l'éducation, basés sur des valeurs humanistes et démocratiques globales d'inclusion et d'émancipation, ouvrant la voie à une société de savoirs » ainsi s'ouvre le cadre d'action proposé (et probablement accepté dans les prochaines heures) à CONFINTEA VI à Bélem.

En attendant la version électronique qui sera sûrement disponible une fois le cadre d'action accepté par les délégués, nous vous proposons un bref résumé des principaux éléments qui retiennent notre attention.

En matière **d'alphabétisation des adultes** il est recommandé de redoubler d'efforts pour réduire d'ici 2015 l'analphabétisme de 50% par rapport aux taux de 2000. La recommandation est accompagnée d'une série de 8 engagements qui vont de la mobilisation de ressources, à la définition d'une feuille de route d'objectifs, etc.

En matière de **politiques et de mesures législatives**, en faveur de l'éducation des adultes doivent être complètes, inclusives et intégrées dans la perspective de l'apprentissage tout au long et dans tous les aspects de la vie. La recommandation est accompagnée d'une série de 5 engagements qui vont de

En terme de *Gouvernance*, il est recommandée de mettre en oeuvre les politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes selon des modalités efficaces, transparentes, responsables et équitables. La recommandation est accompagnée d'une série de 4 engagements.

La recommandation en terme de **Financement** nous semble « moins claire ». S'il est vrai qu'il est reconnu que « l'apprentissage et l'éducation des adultes représentent un précieux investissement produisant des retombées sociales et fait de l'instauration de sociétés plus démocratique, pacifiques, inclusives, productives, saines et viables » l'engagement a) « à accélérer les progrès en vue de l'application de la recommandation de CONFINTEA V de chercher à consacrer au moins 6% du PNB de l'éducation, et d'œuvrer à accroître l'investissement dans l'apprentissage et l'éducation des adultes », nous semble, vague et pas très claire. Un plancher minimum d'investissement aurait pu être une alternative qui aurait forcé les états à faire des efforts supplémentaires en terme d'investissement (selon nos informations le Canada investirait plus que les 6% recommandé par le cadre d'action de Bélem). Cette recommandation est accompagnée de 7 autres engagements.

La recommandation relative à la **Participation, Inclusion et Équité** précise qu'une « éducation inclusive est une condition fondamentale de tout développement humain, social et économique. Développer les potentialités de tous les individus les aide grandement à vivre ensemble, de manière responsable, dans l'harmonie et la dignité ». Cette recommandation est accompagnée de plus de 8 engagements.

La recommandation relative à la **Qualité** de l'apprentissage et de l'éducation est une pratique et un concept multidimensionnels et globaux qui exigent une attention constante et des efforts de développement continus. Promouvoir une culture de la qualité en matière d'apprentissage des adultes nécessite des méthodes et des contenus pertinents, une évaluation des besoins centrée sur l'apprenant, etc. Une série de 6 engagements accompagnent cette recommandation.

Finalement, la recommandation **Suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action de Bélem** précise la « nécessité de disposer de données quantitatives et qualitatives valides et fiables pour éclairer la formulation de nos politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes ». Plus de 12 engagements accompagnent cette recommandation.

Le Cadre d'action de Bélem vient juste d'être acceptée par les délégués. La version complète sera disponible dans les prochaines semaines.

